

Réf: Dossier 397264

Avis de constitution

SOCIETE « MAYFLOWER »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX AGHIEN EN
FACE DE L'ECOLE PRIMAIRE AGHIEN, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2025 , et enregistrés le 04/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAYFLOWER »

Objet : La création d'une unité industrielle de caoutchouc de latex ;

La création et l'exploitation de plantations industrielles dans le domaine de l'hévéaculture ;

L'importation ;

L'exportation ;

le négoce de tous produits agricoles, produit semi-finis ou finis ;

la confection de produits semi-finis à base de produit naturel et leur exportation ;

la productions de biens à base de caoutchouc est synthétique et/ou naturelle ;

la gestion des paiements avec les fournisseurs, y inclus l'ouverture de lettres de crédit;

l'exportation de caoutchouc usiné (TSR10) ;

les prestations de services;

Et pour la réalisation de l'objet social ;

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles immeubles ;

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX AGHIEN EN FACE DE L'ECOLE PRIMAIRE AGHIEN, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M NAMAZIE MIRZA MOHAMAD REZA (COGÉRANT), M LONGONI GIACOMO MASSIMILANO GIORGIO (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04098 du 10/04/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22737/GTCA/RC/2025 du 10/04/2025

